

1498 (27 août).

Sire Charles le Coq va devers le Roy
l'avertir de plusieurs choses.

Sires Nic. Potier et Denis Anjorant,
généraux, vont à Blois devers le Roy pour
y estre le 7 mars à l'assemblée qui se fait
au fait de la justice et desd. monn^{es}.

(Sorb. H, 1, 13, n° 173, fol. 71 r.)